



PRÉVENIR LES RISQUES

FORMATION COURTE - HYGIÈNE



LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN RESTAURATION COMMERCIALE

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale
- Être capable d'organiser et de gérer les activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client
- Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale

Tout responsable de structure manipulant des denrées alimentaires est tenu de se former, ainsi que son personnel, à l'hygiène et la sécurité alimentaire.

Pour exercer en restauration commerciale, l'arrêté du 5 octobre 2011 prévoit de suivre obligatoirement une « **formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale** ».

Vous côtoyez quotidiennement les risques alimentaires, mais dans le milieu professionnel, vous êtes tenus de les maîtriser en adoptant des règles d'hygiène et de sécurité. Cette formation vous en donnera les clés.

PRÉREQUIS

Maîtriser le socle des connaissances de base

PUBLIC

Toute personne intervenant en restauration commerciale, collective, rapide ou cafétéria, de façon permanente ou occasionnelle

Toute personne exerçant une activité commerciale en lien avec les denrées alimentaires

DURÉE

2 jours : 14 heures

INTERVENANT

Formateur Consultant HACCP expert en hygiène alimentaire et sécurité en restauration

DATES ET LIEUX

CMA Schiltigheim : 26-27 février 2018 ; 23-24 avril 2018 ; 11-12 juin 2018

CMA Mulhouse : 9-14 février 2018 ; 19-20 mars 2018 ; 14-15 mai 2018

TARIF

322 €

Se renseigner sur les possibilités de prise en charge auprès de nos conseillères en formation

CONTACTS

Conseillères en formation :

→ BAS-RHIN

Angélique DIEUAIDE
03 88 19 79 18
infofc67@cm-alsace.fr

→ HAUT-RHIN

Agnès LUSTENBERGER
03 89 20 84 55
infofc68@cm-alsace.fr



Chambre de Métiers d'Alsace



LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN RESTAURATION COMMERCIALE



PRÉVENIR
LES RISQUES

PROGRAMME

JOUR 1

1. Aliments et risques pour le consommateur :

- dangers microbiens
- autres dangers potentiels : chimiques, physiques et biologiques

2. Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale en restauration commerciale :

- notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément
- hygiène des denrées alimentaires
- l'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires
- les contrôles officiels

JOUR 2

3. Le plan de maîtrise sanitaire :

- les bonnes pratiques d'hygiène (PBH)
- principes de l'HACCP
- les mesures de vérifications
- le guide de bonnes pratiques d'hygiène du secteur d'activité spécifié (GBPH)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

La formation est individualisée au maximum afin d'être au plus près du secteur professionnel et de la nature d'activité de chaque participant

Remise d'un livret pédagogique complet

Alternance d'apports théoriques, d'exemples et cas concrets, d'exercices et de travail individuel

ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle de formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale (n° ROFHYA : 44 0049 14 2017)

Questionnaire de satisfaction en fin de stage

